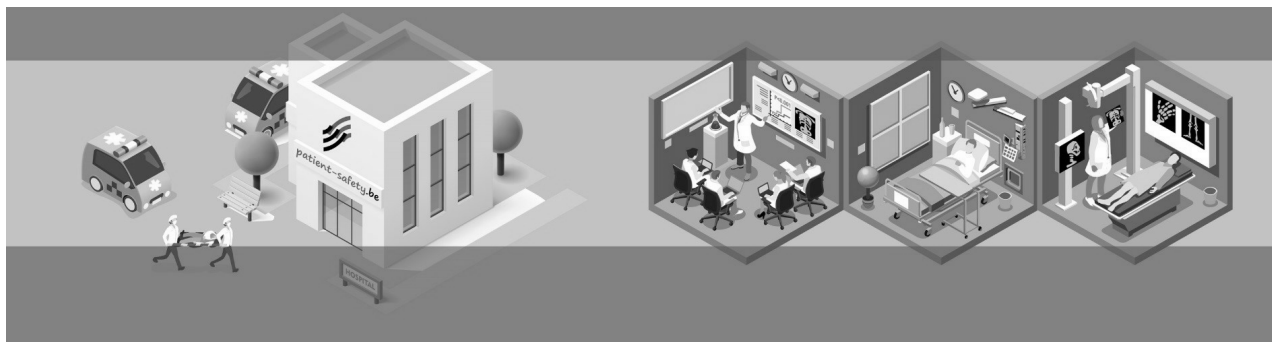


1. Données administratives



\* Sélectionnez ci-dessous votre numéro d'agrément et le nom de votre institution:

\* Nom et prénom de la personne de contact dans mon hôpital:

\* Coordonnées de la personne de contact:

Email:

Numéro de téléphone:

\* Sélectionnez ci-dessous le réseau dont mon hôpital fait partie:

Si votre hôpital fait partie d'un autre réseau qui ne figure pas dans la liste, veuillez le remplir ci-dessous:

\* Nom et prénom du coordinateur de réseau:

\* Coordonnées du coordinateur de réseau:

E-mail:

Numéro de téléphone:

## 2. Accréditation à l'échelle de l'hôpital

**Veillez ne fournir qu'une seule réponse** dans les trois questions sur l'accréditation ci-dessous. Si votre hôpital a été accrédité, ignorez les questions sur le "contrat" et le "audit-test".

**Mon hôpital a obtenu un certificat d'accréditation à l'échelle de l'hôpital avant le 31 décembre 2021 chez :**

- JCI
- Qualicor Europe (précédemment NIAZ)
- ACI
- HAS
- Une autre organisation (lequel ?)

**Dans mon hôpital, un audit-test à l'échelle de l'hôpital a été réalisé avant le 31 décembre 2021 par :**

- JCI
- Qualicor Europe (précédemment NIAZ)
- ACI
- HAS
- Planetree
- Une autre organisation (lequel ?)

**Mon hôpital a signé un contrat avant le 31 décembre 2021 avec :**

- JCI
- Qualicor Europe (précédemment NIAZ)
- ACI
- HAS
- Planetree
- Une autre organisation (lequel ?)

### 3. Pilier A : processus de soins : les soins médicamenteux (thème obligatoire)

**Les soins médicamenteux sont un thème obligatoire pour tous les hôpitaux psychiatriques. Il existe trois critères sur ce thème. Pour au moins l'un de ces trois critères, il convient de décrire une action ou un projet mis en œuvre en 2021.**

**À cet effet, le template du SPF, téléchargeable sur [www.patient-safety.be](http://www.patient-safety.be), doit être utilisé.**

\* Veuillez cocher ci-dessous le critère à propos duquel votre hôpital a mené en 2021 une action ou un projet sur les **soins médicamenteux** :

- les soins médicamenteux par rapport à la transmission des informations (critère A1)
- les soins médicamenteux par rapport à la participation du patient (critère A4)
- les soins médicamenteux par rapport au leadership, stratégie et politique (critère A7)

**Ajoutez la pièce jointe correcte ci-dessous. Utilisez le nom correct pour le fichier :**

Les soins médicamenteux (critère A1 / A4 ou A7) :

**« numéro d'agrément - 001 - soins médicamenteux »**

Choisir un fichier

Choisir un fichier

Aucun fichier n'a été choisi

4. Pilier A : processus de soins : les soins somatiques ou la privation de liberté (choix optionnels)

Les soins somatiques et la privation de liberté sont des choix optionnels avec trois critères. Si votre hôpital n'a pris aucune action particulière concernant les soins somatiques, une action ou un projet concernant la privation de liberté doit être décrit.

\* Veuillez cocher ci-dessous le **thème** sur lequel votre hôpital, en 2021, a réalisé une action ou un projet :

- les soins somatiques (critère A2 / A5 ou A8)
- la privation de liberté (critère A3 / A6 ou A9)

**Ajoutez la pièce jointe correcte ci-dessous. Utilisez le nom correct pour le fichier :**

Les soins somatiques (critère A2 / A5 ou A8) :  
« **numéro d'agrément - 002- soins somatiques** ».

La privation de liberté (critère A3 / A6 ou A9) :  
« **numéro d'agrément - 003- privation de liberté** »

Choisir un fichier

Choisir un fichier

Aucun fichier n'a été choisi

5. Pilier B : gestion des risques : 4 choix optionnels

Chaque hôpital devrait choisir au moins un thème parmi les thèmes de pilier B. Cela peut concerner l'autoagression, l'agression, le comportement de fuite et la chute.

\* Cochez ci-dessous le **thème** sur lequel votre hôpital, en 2021, a réalisé une action/projet :

- autoagression (critère B1 / B5 ou B9)
- agression (critère B2 / B6 ou B 10)
- comportement de fuite (critère B3 / B7 ou B 11)
- chutes (critère B4 / B8 ou B 12)

**Ajoutez la pièce jointe correcte ci-dessous. Utilisez le nom correct pour le fichier :**

Autoagression (critère B1 / B5 ou B9)

**« numéro d'agrément - 004- autoagression »**

Agression (critère B2 / B6 ou B10) :

**« numéro d'agrément - 005- agression »**

Comportement de fuite (critère B3 / B7 ou B11) :

**« numéro d'agrément - 006- comportement de fuite »**

Chutes (critère B4 / B8 ou B12) :

**« numéro d'agrément - 007- chutes »**

Choisir un fichier

Choisir un fichier

Aucun fichier n'a été choisi

## 6. Mesure de la culture de sécurité des patients

Les questions concernant la mesure de la culture de sécurité des patients ne doivent être répondues que par les hôpitaux qui n'ont pas effectué une quatrième mesure de culture en 2018 ou 2019 ou 2020.

**POUR CES HÔPITAUX, LES QUESTIONS CI-DESSOUS SUR CETTE SECTION SONT OBLIGATOIRES !**

En 2021, mon hôpital a effectué une **quatrième** mesure de la culture de sécurité des patients au niveau de l'hôpital

- OUI
- NON
- pas encore, mais la mesure de la culture est prévue pour 2022 (en raison de Covid)

La mesure de la culture a-t-elle été appliquée "à l'ensemble de l'institution\*" et a-t-elle complètement terminée ?

\* Par "ensemble de l'institution" on entend tous les groupes professionnels en lien avec les soins.

- OUI
- NON
- Non applicable, nous n'avons pas effectué la mesure de la culture en 2021

La collecte des données a été effectuée :

- par notre propre hôpital
- par l'U Hasselt
- par une firme externe
- non applicable, nous n'avons pas effectué la mesure de la culture en 2021

D'autres groupes professionnels que ceux en lien direct avec les soins ont-ils été impliqués?

- OUI
- NON
- non applicable, nous n'avons pas effectué la mesure de la culture en 2021

Avez-vous envoyé des lettres de rappel?

- OUI
- NON
- non applicable, nous n'avons pas effectué la mesure de la culture en 2021

Par quelle(s) voie(s), les enquêtes ont-elles été distribuées?

- papier
- électronique
- les deux
- non applicable, nous n'avons pas effectué la mesure de la culture en 2021

Combien de questionnaires ont été distribués ? *Si votre hôpital n'a pas effectué une mesure de la culture en 2021, veuillez remplir un 0 dans les 2 champs ci-dessous.*

aux médecins

aux autres prestataires de soins de santé

Combien de questionnaires ont été remplis? *Si votre hôpital n'a pas effectué une mesure de la culture en 2021, veuillez remplir un 0 dans les 2 champs ci-dessous.*

par les médecins

par les autres prestataires de soins de santé

Les résultats de la quatrième mesure de la culture ont-ils été (ou seront-ils) comparés à ceux de la première, deuxième et troisième mesure de la culture?

- OUI
- NON
- non applicable, nous n'avons pas effectué la mesure de la culture en 2021

Votre hôpital participe-t-il à la quatrième étude de benchmark de l'U Hasselt ?

- OUI
- NON
- non applicable, nous n'avons pas effectué la mesure de la culture en 2021

7. Gestion de la sécurité (thème obligatoire)

**La gestion de la sécurité (pilier C) est un thème obligatoire pour tous les hôpitaux psychiatriques et comprend la notification, la classification, l'analyse et l'apprentissage à partir des incidents , ainsi que l'analyse proactive des risques.**

\* Tous les incidents notifiés sont centralisés dans UN système de notification et d'apprentissage :

- OUI  
 NON

\* Pour le système de notification et d'apprentissage, mon hôpital utilise un logiciel commercial de :

- |   |                                 |
|---|---------------------------------|
| <input type="radio"/> Infoland                        | <input type="radio"/> Ennov     |
| <input type="radio"/> Patient Safety Company          | <input type="radio"/> Obasi     |
| <input type="radio"/> Datix                           | <input type="radio"/> Evalandgo |
| <input type="radio"/> Une autre entreprise (précisez) |                                 |

\* Dans mon hôpital, un système électronique de notification et d'apprentissage a été développé en interne :

- OUI  
 NON

\* Tous les collaborateurs hospitaliers (y compris le personnel administratif et logistique, etc.) peuvent notifier un incident ou presque incident lié aux soins des patients :

- OUI  
 NON

\* Les données enregistrées par formulaire de notification permet de coder les catégories du minimal dataset de la taxonomie de l'OMS (type d'incident, caractéristiques de l'incident, résultats pour le patient et résultats pour l'organisation) :

- OUI  
 NON  
 PARTIELLEMENT



\* Des notifications d'incidents codées peuvent être exportées par XML pour une éventuelle agrégation des données :

- OUI et nous avons déjà fait une exportation XML
- OUI , mais nous n'avons jamais une exportation XML
- NON , XML n'est pas intégré

\* Au cas où une étude d'agrégation des données ayant pour but de comparer des notifications d'incidents de différentes institutions aurait lieu, est-ce que votre institution s'engagerait en vue "d'apprendre d'autres institutions pour s'améliorer" :

- OUI
- NON

\* Combien d'incidents notifiés en 2021 avaient un taux de gravité pour le patient de :

aucun dommage :

dommage léger :

dommage modéré :

dommage grave :

décès :

\* Combien d'incidents ont été analysés de manière rétrospective en 2021:

dommage modéré :

dommage grave :

décès :

Si vous avez des commentaires supplémentaires concernant le nombre d'incidents notifiés et/ou analysés, vous pouvez les ajouter ici.

8. Incident 1 sur 3

Chaque hôpital doit ajouter 3 descriptions d'incidents

**Incident sur les soins médicamenteux (thème obligatoire du pilier A)**

Ajoutez la description de l'incident sur le thème des soins médicamenteux ci-dessous .

Utilisez le nom correct pour le fichier :

Incident concernant les soins médicamenteux

**"numéro d'agrément - 008- SGS 1"**

Choisir un fichier

Choisir un fichier

Aucun fichier n'a été choisi

9. Incident 2 sur 3 (sur les thèmes optionnels du pilier A)

## 1 incident concernant les soins somatiques OU la privation de liberté est obligatoire

Ajoutez la pièce jointe correcte ci-dessous. Utilisez le nom correct pour le fichier :

Incident concernant les soins somatiques OU la privation de liberté  
"numéro d'agrément - 009-SGS 2"

Choisir un fichier

Choisir un fichier

Aucun fichier n'a été choisi

10. Incident 3 sur 3 (sur les thèmes optionnels du pilier A)

**1 incident concernant l'autoagression OU l'agression OU le comportement de fuite OU les chutes est obligatoire**

Ajoutez la pièce jointe correcte ci-dessous. Utilisez le nom correct pour le fichier :

**Incident sur l'auto-agression / l'agression / le comportement de fuite ou les chutes**

"numéro d'agrément - 010 - SGS 3"

Choisir un fichier

Choisir un fichier

Aucun fichier n'a été choisi

## 11. Analyse proactive des risques

**Pendant la durée du troisième programme pluriannuel (2018-2022), trois analyses des risques proactives seront demandées. L'une concerne les soins médicamenteux (thème obligatoire), une concerne un thème optionnel de pilier A (processus de soins) et une concerne un thème optionnel de pilier B (gestion des risques).**

\* En 2021, mon hôpital a mené une analyse proactive sur :

- les soins médicamenteux (thème obligatoire de pilier A)
- les soins somatiques (choix optionnel de pilier A)
- la privation de liberté (choix optionnel de pilier A)
- l'auto-agression (choix optionnel de pilier B)
- l'agression (choix optionnel de pilier B)
- le comportement de fuite (choix optionnel de pilier B)
- les chutes (choix optionnel de pilier B)
- rien encore, les analyses de risque proactives sont prévues plus tard

**Si votre hôpital a effectué une analyse de risque proactive en 2021 sur l'un des thèmes ci-dessus, veuillez ajouter l'annexe appropriée ci-dessous.**

**Utilisez le nom correct pour le fichier**

analyse proactive des risques relatifs aux soins médicamenteux

**"numéro d'agrément - 011 - SGS 4"**

analyse proactive des risques relatifs aux soins somatiques OU la privation de liberté

**"numéro d'agrément - 012 - SGS 5"**

analyse proactive des risques relatifs sur l'autoagression OU l'agression OU le comportement de fuite OU les chutes

**"numéro d'agrément - 013 - SGS 6"**

Choisir un fichier

Choisir un fichier

Aucun fichier n'a été choisi

## 12. Fin de la questionnaire - Validation par la direction

Ajouter le document avec la validation par la direction de l'hôpital et par le conseil d'administration

**Un document de validation est nécessaire, car il est important que la direction de l'hôpital est d'accord avec le rapportage. Si le document ne peut être ajouté maintenant, veuillez le faire parvenir ultérieurement par courrier électronique à l'adresse suivante : [qs@health.fgov.be](mailto:qs@health.fgov.be).**

**Le document peut être téléchargé à l'adresse suivante: [document de validation contrat QS 2021](#)**

Nommer la pièce-jointe comme suit : numéro d'agrément\_validation

Choisir un fichier

Choisir un fichier

Aucun fichier n'a été choisi

**Merci pour votre coopération**

La date limite d'envoi est **le 31 mars 2022.**

**N'oubliez pas d'appuyer sur le bouton "envoyer" pour envoyer votre questionnaire définitif**